



Compte-rendu succinct de la réunion du Conseil municipal en date du 7 décembre 2023 à 19h

Nombre de membres en exercice : 13

Nbre de membres présents : 10

Présents : Alain Bernard, Jean-Michel Desprez, Mélanie Mazingarbe, Denise Descamps, Nicolas Metta, Sylvie Beuscart, Thomas Bideau, Marie Pelini, Philippe Guillon et Brigitte Bournonville.

Absents excusés : France Catoen et Thierry Pick.

Pouvoirs :

- France Catoen à Mélanie Mazingarbe,
- Thierry Pick à Sylvie Beuscart.

Désignation du secrétaire : Ph Guillon

1-Validation du procès-verbal de la séance du Conseil du 28 août 2023.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 28 août 2023 à l'approbation du Conseil Municipal.

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

2- Adhésion à Plurelya.

Monsieur Alain BERNARD, Maire, donne lecture aux membres du Conseil Municipal de l'offre de PLURELYA et expose l'activité de cet organisme. PLURELYA, association loi 1901 à but non lucratif, est un organisme à vocation nationale de gestion des œuvres sociales et culturelles des personnels territoriaux depuis 1966.

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

3- Indemnité pour le gardiennage de l'église St Pierre de BOUVINES 59 830 - Année 2023.

Les circulaires n°NOR/INT/A/87/00006/C du 8 janvier 1987, n°NOR/IOC/D/11/21246C du 29 juillet 2011 et la circulaire préfectorale en date du 24 octobre 2023 ayant pour objet l'indemnité pour le gardiennage des églises communales pour les années 2023 et 2024 précisent le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales pouvant faire l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue allouées aux agents publics et revalorisées suivant la même périodicité.

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

4- Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 1^{er} janvier 2024.

Par décret 2015-1899 du 30 décembre 2015 et en application de l'article 106 III de la loi n °2015-991 du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent, par délibération de l'assemblée délibérante, choisir d'adopter le cadre fixant les règles budgétaires et comptables M57 applicables aux métropoles. La mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024 n'apporte pas de modification sur le périmètre des amortissements.

En revanche, elle introduit le principe de l'amortissement au prorata-temporis qui s'appliquera en particulier aux subventions d'équipement versées.

Il convient pour la commune :

- de délibérer avant le 31 décembre 2023 sur l'adoption de la M57 au 1^{er} janvier 2024,
- indiquer le choix d'option de la M57 (**abrégée**),
- préciser qu'il n'y aura pas d'amortissement (à l'exception des subventions d'équipement versées).

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

5- Dénomination de l'allée créée perpendiculairement à la rue Félix Dehau au niveau du n°478.

La SCP ROBART a obtenu, le 30 août 2021, un permis d'aménager sous le numéro PA 059 106 21 L001 pour la création de différents lots. Ce programme est desservi par une nouvelle voie créée.

Afin de favoriser une meilleure compréhension de la numérotation de voirie et de faciliter, notamment, la tâche du préposé de la Poste et des différents concessionnaires, il convient de dénommer cette voie nouvelle. Il est proposé de dénommer la voie « Allée Jeanne de Flandre », en référence à l'histoire locale de BOUVINES.

Pour	Contre	Abstentions
12	0	0

6- Questions diverses.

Présentation par Marie Pelini du bilan financier 2022 de BG Loisirs.

Réunion annuelle avec les associations bouvinoises le 02 décembre : proposition de faire un guide de présentation des associations bouvinoises au niveau de la commune, arrêt du forum des associations.

Office de tourisme de Seclin :

- Elaboration d'un présentoir commun à toutes les communes adhérentes
- Proposition de former quelques personnes des communes adhérentes à l'office du tourisme

Sortie du planning des manifestations pour la fin d'année.

- Bouvines propre le 16 mars
- Chasse aux œufs le 30 mars
- Chœurs de l'opéra de Lille le 12 juin

Préparation des vœux du maire (13 janvier) : Thomas, Alain, Sylvie, Marie, Brigitte, Nicolas, réunion de travail le 20 décembre à 19h

Prochains conseils :

- 18 janvier à 19h
- 15 février à 19h
- 21 mars à 19h

Séance levée.

